

Synergie

n°22
Juillet 2003

ÉDITO

Nul doute que nos projets de l'automne restent dans le droit fil de nos orientations initiales "l'optimisation et la rationalisation de la gestion de nos établissements".

L'organisation décentralisée de l'UGECAM étant maintenant achevée, nous devons désormais nous inscrire pleinement dans le réseau de l'Assurance Maladie. Pour cela trois engagements sont incontournables :

- Tenir compte des orientations stratégiques de l'Assurance Maladie

décrites dans la Convention d'Objectifs et de Gestion 2004-2007 et déclinées dans le Contrat Pluri-Annuel de Gestion, chaque établissement devant être doté d'ici à l'automne d'un projet d'établissement.

- Adapter et développer nos outils de gestion grâce auxquels notre organisation sera optimisée.

- Poursuivre notre démarche qualité pour les établissements déjà visités par l'ANAES et se préparer aux futures visites d'accréditation pour les autres.

Le chemin parcouru depuis trois ans n'a pas toujours été facile, mais nos efforts commencent à porter leurs fruits. A ce titre, la prime d'intéressement 2002 versée à chacun d'entre nous pour un montant maximal illustre la prise en compte de notre performance collective.

Le Directeur
Jean-Pierre ALBESANO

INTERVIEW DU DOCTEUR BÉATRICE CORDERO,

Présidente du CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur),

Par Didier Muraillat, référent Qualité au Centre de Ressources des Alpes-Maritimes.



Didier Muraillat : Depuis quand le CLUD existe-t-il ?

Docteur Béatrice Cordero :
Le CLUD a été mis en œuvre en juillet 1999.

D.M. : Est-ce une obligation légale ?

Dr.B.C. : Cette mise en œuvre fait suite à :
- la lettre du 03/12/98 du Secrétaire d'Etat à la Santé,
- la Circulaire DGS/DH du 22/09/98,
- et de toutes les autres circulaires relatives au plan de lutte contre la douleur.

D.M. : En quoi consiste le CLUD ?

Dr.B.C. : Le CLUD est chargé d'organiser dans l'établissement la lutte contre la douleur, au niveau du personnel soignant, répondant ainsi à sa mission d'informa-

tion, de formation et d'évaluation des bonnes pratiques de prise en charge en matière de lutte contre la douleur.

D.M. : Qui sont vos interlocuteurs ?

Dr.B.C. : les interlocuteurs sont, le personnel soignant ainsi que les patients par le biais du livret d'accueil de l'établissement dans lequel le formulaire Ministériel de prévention contre la douleur est inclus.

D.M. : Comment avez vous organisé vos actions ?

Dr.B.C. : Les actions du CLUD sont structurées au travers :
- de réunions mensuelles au sein de l'établissement,

- de la mise en œuvre de nouvelles techniques de relaxation patient,
- de la formation continue du personnel : tout le personnel soignant a été formé et un nouveau cycle de formation interne devrait voir le jour selon les desideratas,
- de formations externes au Centre Anti-Douleur avec validation de diplômes,
- d'autres formations externes au Centre Hospitalier de CANNES,
- d'inscription à l'InterCLUD et de participation au réseau PACA EST de lutte contre la douleur.

D.M. : Quel est le chemin parcouru ?

Dr.B.C. : Un personnel soignant formé et grâce à toutes les actions citées précédemment une prise en charge de qualité de cet aspect "douleur" trop souvent négligé.

D.M. : Quels sont vos objectifs ?

Dr.B.C. : Les objectifs sont de continuer la formation, l'ouverture à de nouveaux moyens de lutte comme la relaxation, du personnel de kinésithérapie qui est à ce titre en formation, le souhait d'augmenter le nombre d'heures de prise en charge de psychologue, et d'élargir l'éventail thérapeutique. Et la création d'un staff pluridisciplinaire avec des confrères.

ETUDE DE LECTORAT DE SYNERGIE

Après 20 numéros de "Synergie", le comité éditorial a souhaité lancer une étude qualitative sur le lectorat pour :

- mesurer l'adéquation entre les objectifs visés et la perception de ses lecteurs,
- répondre à vos attentes et d'y apporter les améliorations nécessaires.

Pour cela, Nathalie SABRIA, étudiante de l'École de Journalisme et de Communication de Marseille en stage au Siège de l'UGECAM a interviewé une cinquantaine de salariés des établissements, des centres de ressources et du siège représentatifs de toutes les catégories professionnelles, lors d'entretiens à l'aide d'un questionnaire pré-établi.



Nous sommes satisfaits de constater que **"Synergie" est lu "régulièrement" et "assez régulièrement" par 85% des personnes interviewées** qui le lisent en majorité "partiellement" selon leur intérêt pour les articles et 32% "entièrement".

Pour 65% "Synergie" n'est pas directement utile dans leur travail. Il est surtout apprécié comme source d'information.

Globalement, l'opinion est favorable, 66% des lecteurs sont satisfaits. Considéré comme une source d'information sur les établissements, les centres de ressources, un lien entre la Direction et le personnel, il est reconnu comme nécessaire et légitime en terme de culture institutionnelle.

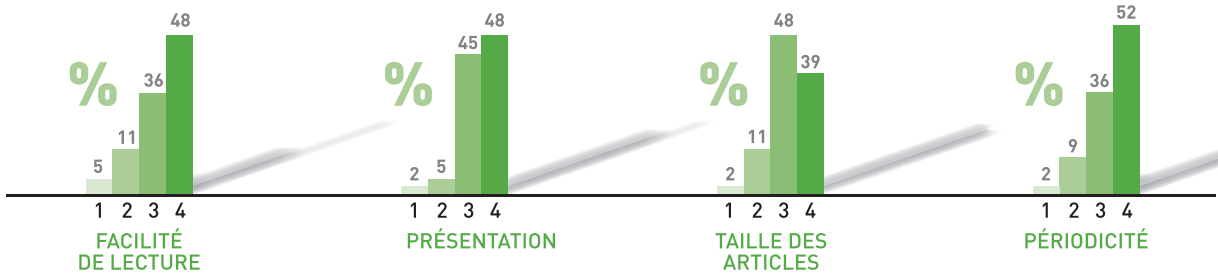
Plus apprécié dans l'ensemble par les personnes ayant de l'ancienneté. "Synergie" renforce la notion d'appartenance à l'organisme UGECAM.



OPINION
GLOBALE
(note de 1 à 4,
4 étant la note
la plus positive)

DIVERS CRITÈRES DE JUGEMENT

(note de 1 à 4, 4 étant la note la plus positive)



Toutefois, certaines objections ont été formulées, notamment des demandes pour **"plus d'informations sur les établissements"**, sur le contenu jugé **pas assez lié à l'actualité** du moment, "dépassé", du fait qu'il paraît une fois par trimestre, et sur le fond **"Synergie" est parfois perçu encore trop "vitrine" de l'organisme.**

L'opinion sur les rubriques montre que **les brèves et le dossier central sont les plus appréciés.** Parmi les réponses, on notera que le lecteur a une préférence pour les sujets qui portent sur son établissement. L'intérêt pour les sujets traités varie aussi suivant l'activité du lecteur et de la structure dans laquelle il travaille. Les sujets qui ont été le plus appréciés sont "l'organigramme du Siège de l'UGECAM", "le chantier du Centre Hélios Marin", "le bulletin de salaire", "l'interview de l'agence comptable" et les articles traitant de "l'Accréditation" et de "l'aménagement de la RTT".

Certains ont répondu n'avoir pas d'idée sur un choix de sujet précis, d'autres ont émis **le souhait de voir aborder** : "Les grands objectifs d'orientation de l'UGECAM", "Les Rapports sur les années précédentes, bilan de l'année", "Des informations sur les projets d'établissement, leur avenir", "Des informations médicales, inter-services", "Des sujets sur les différentes catégories de personnel", "les promotions en interne, les RTT, la retraite", "Le devenir du domaine Médico-Social et Sanitaire", "Les Conventions d'Objectifs et de Gestion, le Contrat Pluriannuel de Gestion".

La présentation, la taille, la périodicité,... ont fait l'objet d'une notation qui comme vous pouvez le constater, dans le diagramme ci-dessus, est **plus que positive.**

La mise en page est moderne et attractive. Les couleurs, les illustrations, les photos sont les bienvenues. La lecture est jugée comme facile. La taille des articles "Pertinente, rapportée au sujet", sa périodicité apparaît comme appropriée. **Quelques personnes souhaiteraient des articles plus approfondis voir une édition du journal une fois tous les deux mois ou "plus de pages".**

En conclusion, quelques points faibles ont été notés comme, des informations parfois perçues comme trop généralistes, des articles ne reflétant pas toujours la réalité dans les établissements et les centres de ressources, des thèmes abordés pas toujours en adéquation avec les informations recherchés par le personnel, "plus de concret" et certaines personnes attendent plus de clarté sur l'évolution de l'UGECAM et de ses structures.

Plusieurs points forts sont régulièrement revenus lors des entretiens comme, la diversité des thèmes abordés, la présentation attrayante et moderne, avec une facilité de lecture, ce journal donne des informations "officielles", nécessaires et légitimes.

Pour une grande majorité d'entre vous "Synergie est un plus pour la culture institutionnelle, il renforce la notion d'appartenance à l'UGECAM et à l'Assurance Maladie".





> Institut Vosgelade à Vence

Les joueurs de l'OGC Nice Kelly Berville et Jean-Charles Cirilli étaient récemment au Centre de VOSGELADE. Les enfants ont accueilli les deux "rouge et noir" avec des cadeaux, des banderoles et la chanson du club "Nissa Bella...". Une bonne ambiance fût conclue par un match de football arbitré par Jean Charles Cirilli.

> IME Henri Wallon à Villeneuve-Loubet

Une vingtaine d'enfants de l'établissement ont pu visiter l'observatoire de Nice le jeudi 22 mai dernier. Puis à l'Astrorama d'Eze, un déjeuner a été servi, de nombreux cadeaux ont été remis par le Lions Club Nice Aéroport. Nous remercions tous les protagonistes de cette merveilleuse journée.

CENTRE HÉLIO-MARIN À VALLAURIS

La XI^{ème} Journée de Réadaptation s'est déroulée le 11 avril 2003 au Centre Hélio-Marin et a permis aux participants (étudiants le matin et public l'après-midi) de visiter l'atelier d'appareillage. Plusieurs actions ont rythmé la journée comme la prise de moulage de prothèse en direct, la présentation de manchons d'habillement et de fauteuils roulants électriques, la démonstration d'auto-école sur véhicules adaptés, d'aides techniques, transports adaptés, etc... L'équipe de la future association Comète France était là pour expliquer les possibilités de réinsertion professionnelle précoce.

MAS LES COLLINES À COLLOBRIÈRES



Michel GHOSN, Directeur adjoint, a préparé, avec l'aide d'un comité d'organisation, le 20^{ème} anniversaire de la MAS les Collines qui a eu lieu le vendredi 13 juin dernier. Parmi les résidents et leurs familles de nombreux invités institutionnels, ont participé à cette belle fête : Messieurs ALBESANO, Directeur de l'UGECAM, PALMIER, Directeur des établissements médico-sociaux Varois, ROIG, Directeur du CRF Valmante, Monsieur le Maire de PIERREFFU, André BLANC, Madame Christine AMRANE, Maire de Collobrières. La matinée fût l'occasion d'inaugurer la nouvelle plaque de la MAS les Collines, la fête s'est poursuivie par quelques jeux et danses, après un buffet bien garni.

MAITRISER SA PEUR



Jeudi 12 juin, **neuf enfants de l'institut Henri Wallon** ont pu bénéficier d'un **baptême de plongée offert par le Rotary-Club de Villeneuve-Loubet**, grâce à la proposition de Marc Rousseau, président de l'action professionnelle du Rotary-Club. Un projet éducatif a été mis en place par les éducateurs, Martine Gallinari et Philippe Papillie, avec la participation des moniteurs de plongée du Club Passion Scuba Diving de Saint-Laurent du Var. La plongée en mer répond aux problématiques de nombreux enfants de l'institut car c'est une activité de satisfaction et de valorisation qui repose sur des

capacités fonctionnelles et qui demande un **contrôle de ses gestes** ainsi que la **maîtrise de ses émotions**.

Un travail d'équipe entre les éducateurs et l'enseignante, Catherine Bua, a permis une large exploitation de cette sortie, dans le domaine de la socialisation - respect des règles de sécurité, gestion de la peur, participation à une activité collective - ainsi que dans le domaine culturel - découverte du littoral, respect de la nature. Différentes situations de communications écrites ont été proposées aux enfants afin de les motiver dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : rédactions de lettres d'informations pour les parents, invitations pour les moniteurs à venir visiter l'Institut, lettres de remerciements, bons de commande pour les goûters, etc...

Une journée riche en émotions et un souvenir merveilleux pour ces enfants... **Encore merci à tous ceux qui ont rendu possible cette sortie !!**



JOURNAL INTER-MAS

Les membres présents
du comité de rédaction
du futur journal
"REFLETS"



Un comité de rédaction a été mis en place afin de créer un journal inter-mas bi-annuel qui aura pour objectif de s'adresser, dans un premier temps, aux résidents de ces structures et aux agents qui y travaillent, et dans un deuxième temps, aux parents, aux tutelles, aux autres établissements pour adultes et à l'ensemble du personnel des établissements médico-sociaux varois de l'UGECAM. La communication tournerait autour de deux axes :

- la pratique professionnelle vue par les différents intervenants,
- une "gazette" élaborée par les différents intervenants.

Le premier numéro traitera de la vie quotidienne et devrait paraître en décembre 2003.

La dernière réunion a permis de trouver un nom à ce journal **"REFLETS - regards croisés sur les pratiques dans les établissements pour adultes déficients"**. La composition du Comité de rédaction de "REFLETS" sera :

- Directeur de la rédaction : Bernard Palmier
- Rédacteurs en chef : Yvette Iattoni et Michel Ghosn
- Comité de rédaction : Emmanuelle Calendra - Pascal Gignoux (psychologues), Christiane Chareyre (attachée de direction), Martine Calvet - Evelyne Chambeiron - Elisabeth Grousset - Claudine Guinone - Danielle Massa - Cyrille Tosetti - Mireille Volpatti (éducatrices).